

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band: - (1982)
Heft: 1

Artikel: La villa gallo-romaine de Cuarnens
Autor: Felka, Hans / Loï Zedda, Fabien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870870>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE CUARNENS

Résumé

La fouille d'urgence de Cuarnens a livré en 1974 un important ensemble de bâtiments appartenant à la *pars urbana* d'une villa gallo-romaine à portique, qui comprenait un complexe balnéaire assez bien conservé. La présente étude propose une interprétation des structures mises au jour, ainsi qu'une approche historique, archéologique et toponymique du site et de ses environs.

Cet article présente les premiers résultats d'une fouille d'urgence, effectuée au printemps 1974, sur le territoire de la commune de Cuarnens (VD)¹. Après la description et l'interprétation des structures archéologiques, nous tenterons dans un deuxième temps de situer la villa dans son contexte historique et économique. Enfin, en annexe, on trouvera un bref inventaire du matériel mis au jour par les fouilles².

*Historique de la fouille*³

Lors d'un remaniement parcellaire en 1974, on procéda à l'abaissement d'un drumlin dominant le lieu-dit «Champ de l'Haut» au sud de Cuarnens. Pendant les travaux, au cours desquels les ouvriers prélevèrent deux mètres de terre sur la butte, des structures archéologiques apparurent, sans entraîner pour autant l'arrêt du terrassement. C'est pourquoi une bonne partie des murs fut détruite et poussée par la machine de chantier sur le versant occidental de la colline. Ultérieurement, on devait découvrir des fragments de calcaire, ainsi que de nombreux éléments de murs, disséminés sur plus d'une centaine de mètres autour de l'emplacement de la villa.

Il fallut l'intervention officielle du Service des monuments historiques et d'archéologie pour sauver le site d'une destruction systématique. Une fouille de sauvetage eut lieu du 5 avril au 28 juin de la même année. La dégradation du site et le caractère urgent des recherches ne permirent qu'une investigation incomplète, dont nous proposons ici les résultats et leur interprétation⁴.

Description des structures (fig. 1 et 2)

Sous sa forme actuelle, la villa semble avoir été construite selon l'orientation est-ouest; elle présente une grande salle rectangulaire (S7) reliée à un complexe balnéaire par un portique (S8), qui longe un hypocauste à abside (S2).

La salle rectangulaire (S7)

A l'ouest, les fouilles ont révélé une longue salle (11,90 × 3,30 m) formant une sorte d'aile, dont les murs, enduits et peints, étaient bien conservés sur une hauteur de 0,5 m. On y accédait par une entrée monumentale au centre de la façade orientale, avec un seuil en calcaire poli en place (fig. 5). On distinguait encore parfaitement dans la pierre (1,70 × 0,62 m) les crapaudines et le logement carré servant à fixer le battant droit de la porte. L'entrée était précédée d'un tambour ou d'un auvent, dont les fondations ont pu être dégagées. Enfin, à proximité, plusieurs fragments de linteaux et un élément de colonne gisaient à l'intérieur même de la salle, qui n'a été que partiellement fouillée. Le dégagement d'une surface d'environ 6 m² a fait apparaître sur un sol en mortier gris très compact une fine couche de terre végétale, témoignant de l'abandon de cette salle comme pièce d'habitation. C'est probablement à ce moment-là que l'on y entassa provisoirement des briques et des tuiles concassées qui reposaient directement sur la chape de fond. Il devait s'agir du matériau servant à la fabrication de mortier au tuileau; il attendait sans doute d'être réutilisé dans les thermes, où de nombreuses réfections sont attestées (fig. 4). Dans l'angle nord-ouest de la salle, une plaque en calcaire poli recouvrait une cavité circulaire pratiquée à travers le sol bétonné. Malgré un sondage exploratoire, la destination de cette poche demeure obscure.

Le caractère soigné de la pièce, son entrée monumentale, ainsi que les murs enduits et peints, permettent de conclure qu'elle devait servir de local d'habitation. Pour une raison indéterminée, elle perdit cette fonction pour être réutilisée comme dépôt, voire comme atelier⁵, avant d'être abandonnée définitivement.

L'hypocauste à abside (S2)

Cet hypocauste (7,60 × 5,00 m) fut dégagé à l'est de la salle rectangulaire. Malgré l'état de destruction avancé de la partie sep-

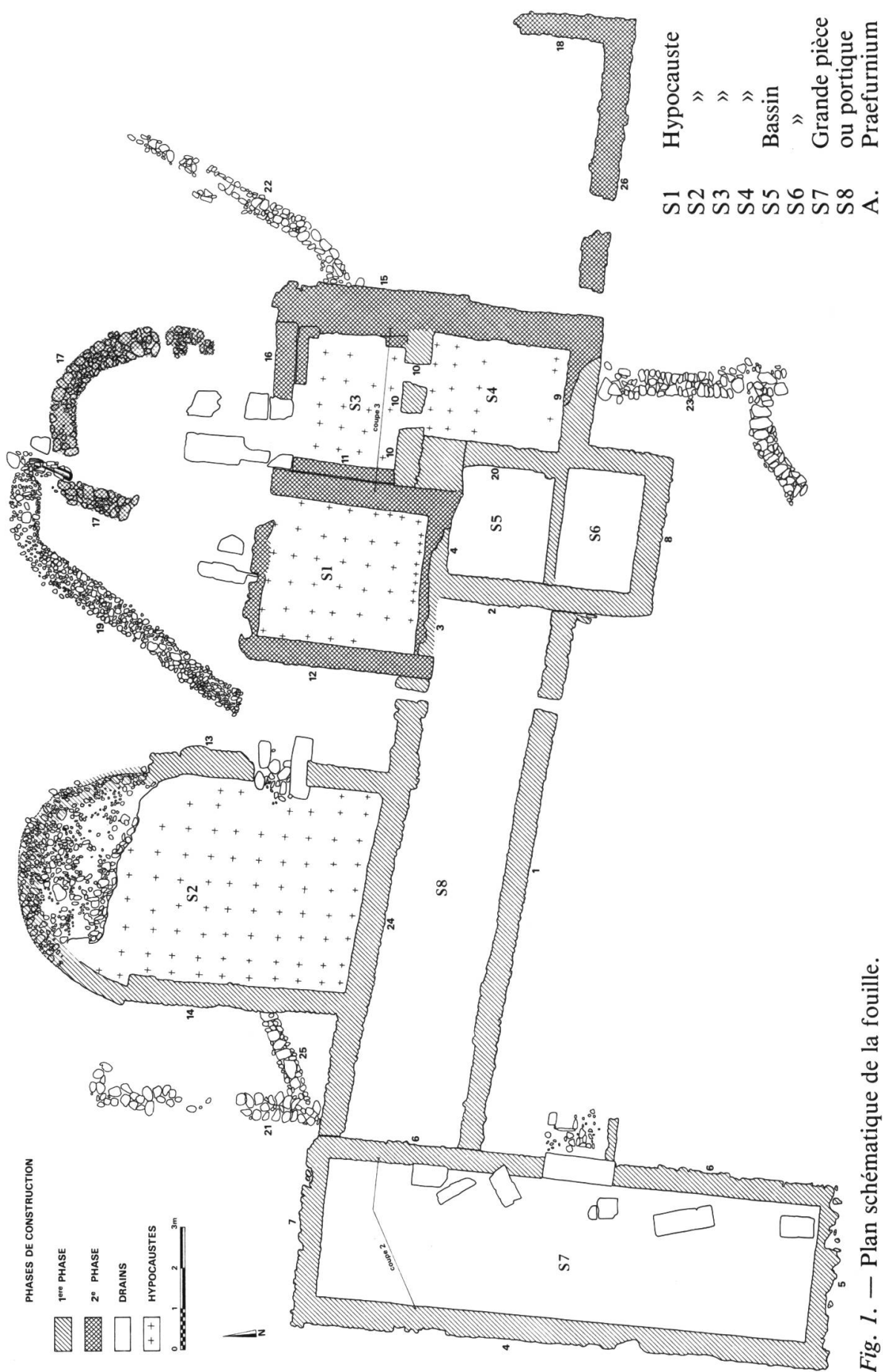


Fig. 1. — Plan schématique de la fouille.



Fig. 2. — Vue aérienne de la fouille. Photo Monuments historiques et archéologie.

tentrionale, les murs laissaient encore apparaître le décrochement caractéristique d'une abside, confirmée par la mise au jour du hérisson de fondation. Là où les murs subsistaient, ils atteignaient une hauteur de 0,15 à 0,30 m. L'intérieur des parois était recouvert, selon un usage fréquent dans les hypocaustes, de mortier au tuileau assez grossier.

Le local de chauffage se trouvait entre la pièce S1 et le mur oriental de la salle absidiale. C'est là en effet qu'un *prae-furnium* en molasse, fortement endommagé par le poids de la pelle mécanique, alimentait l'hypocauste en air chaud. Sous la molasse écrasée provenant de la voûte, une forte concentration de nodules de chaux suggère que le canal de chauffe a pu être réutilisé comme four à chaux. Cette constatation expliquerait la rareté des éléments architecturaux en calcaire retrouvés sur le site.

Sur la chape de fond en mortier gris, quelques pilettes carrées (0,21 × 0,21 m) étaient encore en place. Même si la plupart d'entre elles avaient disparu, leur emplacement restait bien visible dans le mortier. Le sol de l'hypocauste était recouvert d'une fine couche de cendre; la même observation devait être faite dans toutes les autres pièces chauffées de l'établissement. Le remplissage de la salle a livré un certain nombre de tesselles noires et blanches.

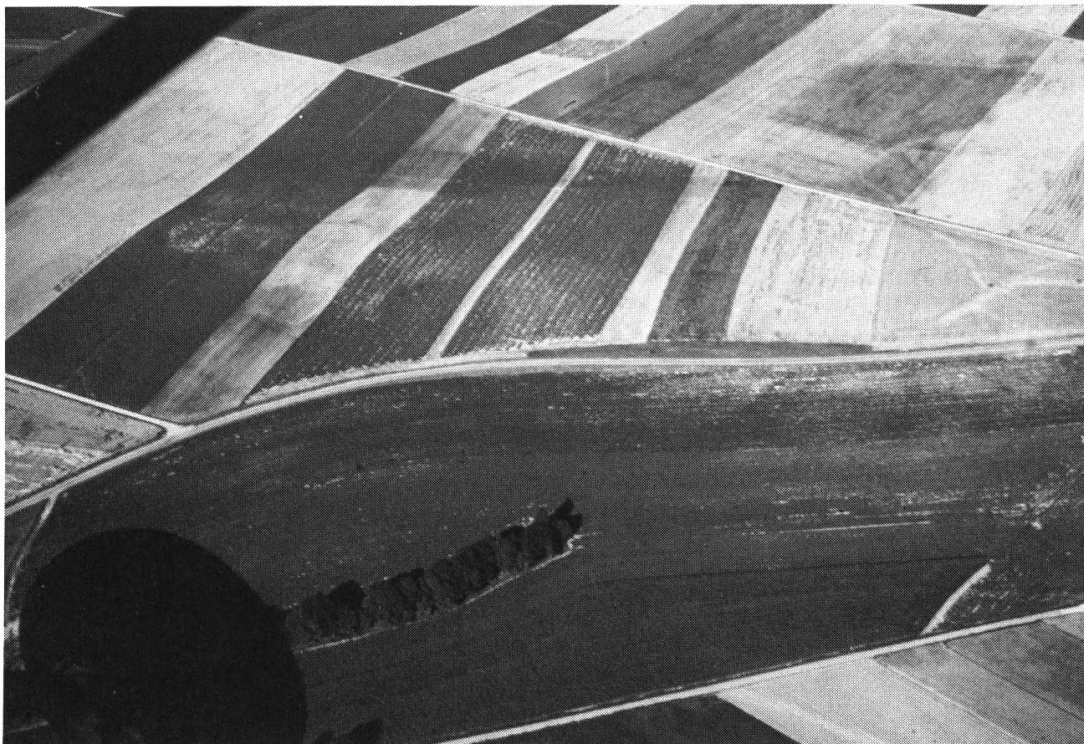
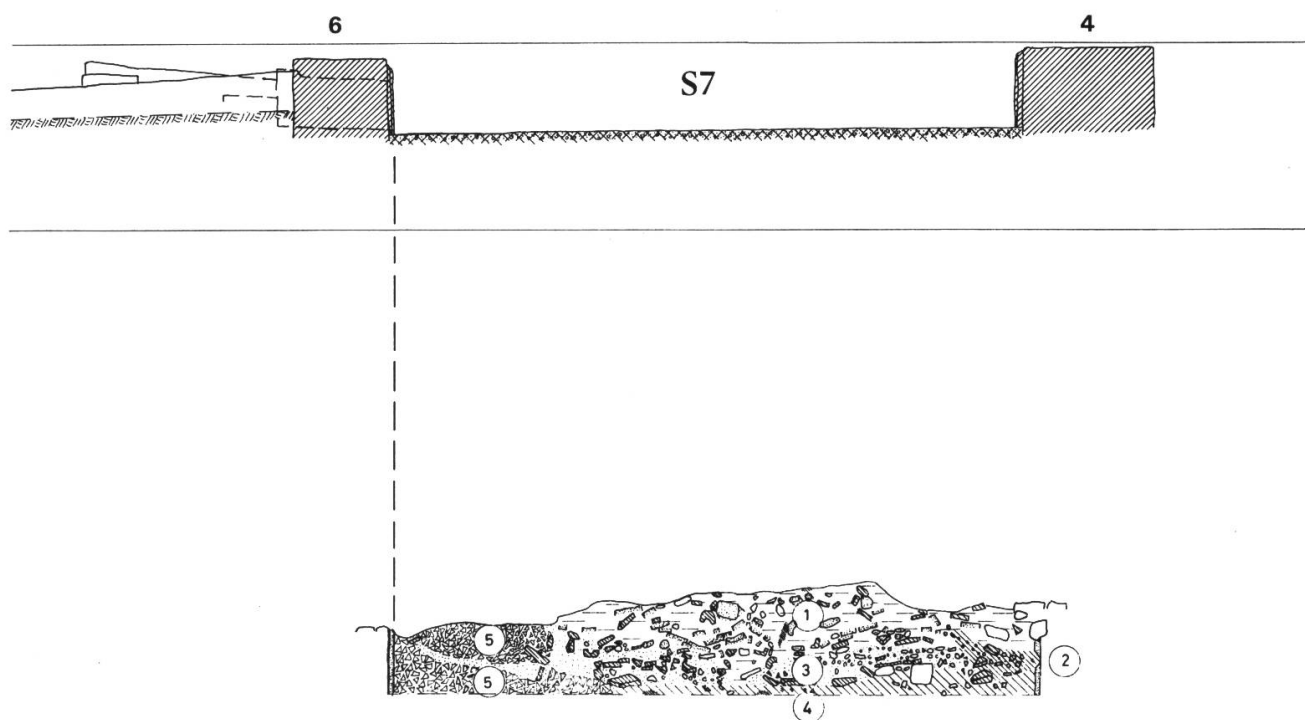


Fig. 3. — Vue aérienne du site en été 1976. Photo Monuments historiques et archéologie.



PROFIL N° 2 RETOURNE

- 1 ARGILE DURE AVEC FRESQUES, TUILES, BRIQUES, PIERRES
- 2 TERRE FONCEE, CAILLOUTIS, FRAGMENTS DE TUILES
- 3 MORTIER SABLONNEUX, PIERRES, TUILES
- 4 TERRE VEGETALE AVEC QUELQUES PIERRES, TUILES ET MORTIER
TRACES DE CENDRES
- 5 ZONE COMPACTE DE BRIQUES PILEES

0 1 2m

Fig. 4. — Profil de la salle rectangulaire S7.

Nous pouvons en déduire que le sol supérieur de l'hypocauste supportait une mosaïque bicolore, qui confère une certaine importance à cette salle par rapport aux autres pièces.

Le portique (S8)

Au sud de la salle absidiale, un portique (13,80 × 2,80 m) relie le complexe balnéaire à la pièce rectangulaire S7; il présente des murs conservés sur 0,40 à 0,50 m de hauteur. Seule sa partie orientale fut soumise à une investigation approfondie qui permit de mettre en évidence deux ouvertures pratiquées dans les murs 1 et 24 et un fossé de remplissage avoisinant une zone cendrée. Ces ouvertures larges de 0,30 m et reliées par une série de tuiles superposées devaient laisser le passage pour une canalisation⁶.

Dans l'angle nord-est du portique, une couche de cendres de 2 à 3 cm, délimitée au sud par le fossé de remplissage d'un mur primitif en bois ou en pierre, reposait directement sur la marne naturelle; la nature de cette structure demeure incertaine⁷. Il pourrait s'agir d'un premier sol recouvert de cendres, précédant la phase finale du corridor; la disparition du mur limitant cette couche au sud et la présence d'un sol supérieur en marne argileuse recouverte de gravillons, qui constituait le niveau de circulation du portique, semblent confirmer cette hypothèse. Remarquons encore que le mur nord du corridor était plus large que son mur extérieur. Cette disposition caractéristique, avec un mur de façade M24 et un mur M1 soutenant la colonnade, ainsi que la colonne trouvée dans la salle rectangulaire S7, qui s'intègre parfaitement à ce contexte, permettent d'interpréter le corridor S8 comme un portique ouvert vers le sud.

Le complexe balnéaire (S1, S3-S6)

Les thermes de la villa, du moins pour l'étape finale, sont très bien conservés. On pénètre dans le vestiaire-*frigidarium* S5 par le portique. De là, on pouvait accéder aux deux salles chaudes (probablement un *sudatorium* S1 et un *caldarium* S3), passer dans la salle tiède (*tepidarium* S4) et revenir enfin dans le *frigidarium* (S5) et la piscine d'eau froide (S6).

Sudatorium (S1, fig. 6)

Ce petit hypocauste (3,80 × 3,40 m) a été entièrement fouillé. Son canal de chauffe se trouvait au milieu du mur 16. Seules les



Fig. 5. — Seuil de la salle S7.



Fig. 6. — Vue d'ensemble du *sudatorium* S1.

bases en molasse, laissant un passage d'environ 0,20 m, en subsistaient. Les murs atteignaient par endroit jusqu'à 0,90 m de hauteur et l'enduit au tuileau des parois internes était encore en place. A l'inverse des murs des salles précédentes, ceux du *sudatorium* se différenciaient par l'emploi d'éléments de briques et de tuiles dans la maçonnerie. Cette observation, corroborée par la présence d'un bloc de calcaire poli réemployé dans le mur 12, conduit à une datation plus tardive. Les pilettes (0,21 × 0,21 m) restées en place étaient cimentées sur la chape de fond, constituée de mortier gris et de tuileau. Un certain nombre de crampons de fer en forme de T, ainsi qu'une *tegula mammata* intacte, attestent un chauffage mural⁸. Cette isolation thermique permettait de créer une atmosphère sèche et chaude, où la sudation était moins épuisante que dans le bain de vapeur du *caldarium*⁹.

Caldarium (S3, fig. 7)

L'intérêt du petit *caldarium* (3,00 × 2,80 m) réside dans le fait qu'on a pu y observer plusieurs réfections reflétant assez bien l'évolution des thermes. Prévus dès l'origine dans le plan de la villa, ceux-ci subirent en effet un certain nombre de transformations, destinées soit à améliorer le confort (*sudatorium*), soit à pallier les défauts techniques relatifs à la circulation de l'air chaud dans les hypocaustes.

a) Phase I

Il ne subsiste de cette étape de construction que le mur de séparation M10 entre les salles S3 et S4, conservé dans la phase ultérieure, ainsi qu'une partie du sol. Ce dernier était en mortier gris, sans adjonction de tuileau, ce qui l'apparente à l'hypocauste absidial S2. Lors d'une première réfection, toutes les pilettes furent arrachées, à l'exception de la première assise, qui devait servir de support au sol de la deuxième phase. Le mur 10, dépourvu de briques, ressemble en tout point aux structures observées à l'ouest de la villa. Avec ses deux ouvertures, il permettait déjà à l'air chaud de passer dans la salle tiède S4 (fig. 7).

b) Phase II a

Au cours de la deuxième phase de construction, l'hypocauste S3 subit des modifications importantes. Avec l'édification du *sudatorium* S1, le mur 11 devient le mur de séparation entre ces deux hypocaustes. On reconstruit également la façade orientale des thermes, le mur nord du *caldarium* S3 et sans doute aussi le

CUARNENS
 COUPE N° 3
 ECHELLE 1:20
 24 3 75 NA



-100

-200

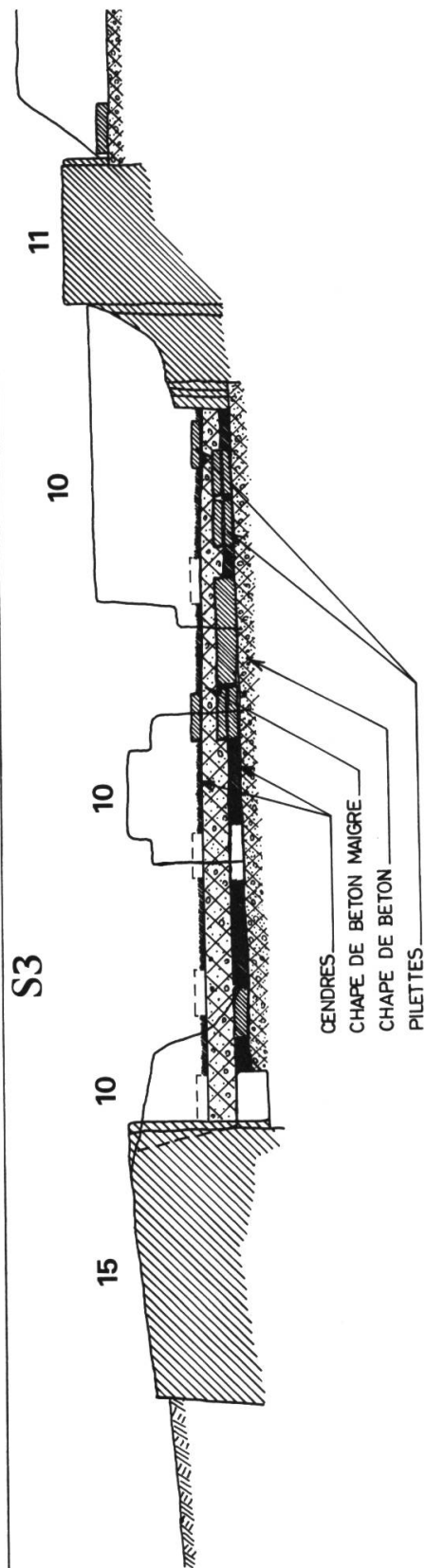


Fig. 7. — Profil schématique du caldarium (S3).



Fig. 8. — Vue du bassin S6 avec ses marches.

canal de chauffe. Les murs de la deuxième phase contenaient, tout comme ceux de l'hypocauste S1, de multiples matériaux de réemploi; la présence de tuileau dans le béton de la chape de fond souligne encore l'affinité entre ces deux salles.

L'air chaud pénétrait dans S3 par un canal en molasse de dimensions considérables ($2,60 \times 1,70$ m), situé dans l'angle nord-est de la pièce. La grandeur du canal permettait non seulement de chauffer le *caldarium* et le *tepidarium*, mais également la chaudière qui se trouvait généralement au-dessus du foyer¹⁰. Dans l'axe du *praefurnium*, on a en outre observé des briques posées entre les pilettes ($0,21 \times 0,21$ m).

c) Phase II b

Cette dernière transformation est sans doute consécutive à un problème de circulation de l'air chaud, dû à la disposition décentrée du foyer. C'est vraisemblablement pour cette raison que les propriétaires firent dédoubler la base des murs¹¹. Les nouvelles banquettes, larges de 0,30 m, vinrent s'appuyer contre les crépis des murs primitifs de la salle. Elles servaient aussi de support aux *suspensurae* du sol hypocausté. Notons encore que le *caldarium*

était lui aussi doté d'une isolation murale, si l'on se réfère aux nombreux crampons de fer en forme de T recueillis dans les décombres.

Tepidarium (S4)

Contrairement au *caldarium* S3, les réfections du *tepidarium* ($3,35 \times 2,50$ m) n'affectèrent que les murs 15 et 9; dans ce dernier, le passage d'une maçonnerie de pierres sans réemplois à une maçonnerie contenant des éléments de briques est encore parfaitement visible. Sur la chape de fond en mortier gris, contemporaine de la première phase de S3, les fouilleurs ont déterminé les emplacements initiaux des pilettes. Celles-ci, de taille plus importante ($0,24 \times 0,24$ m), réduisaient notablement le passage de l'air chaud à travers les conduites de chaleur. Grâce à cette technique, la salle n'était chauffée que modérément, comme l'exigeait sa fonction.

Frigidarium (S5 et S6)

Le *frigidarium*¹² se subdivisait en deux parties nettement distinctes: une petite salle, pouvant faire office également de vestiaire (S5) et le bassin d'eau froide (S6). Les murs, relativement bien conservés, offraient une composition semblable à ceux de la partie non balnéaire. Ils appartiennent donc à la première phase de construction de la villa.

a) *frigidarium*-vestiaire

La salle ($2,40 \times 2,70$ m) comportait un dallage en calcaire poli, dont les traces étaient encore visibles sur le béton et dont un fragment était conservé *in situ* dans l'angle sud-ouest de la salle. Les dalles reposaient sur plusieurs chapes de mortier successives, dont la plus ancienne était en mortier gris; la plus récente passait par-dessus le mur 3, abaissé et partiellement rénové lors de la construction du *sudatorium* S1. On pouvait par conséquent directement passer du vestiaire au *sudatorium*, alors qu'auparavant, ce passage n'existait pas. Le *frigidarium* est donc antérieur à S1, d'autant plus que ses murs étaient liés au mur 3.

Le muret qui séparait le vestiaire du bassin ne ressemble guère aux structures décrites jusqu'ici, en raison de sa largeur relative-

ment modeste et de son appareil fait de briques et de tuiles. Aussi ne devait-il pas être très élevé et fonctionner comme simple rebord de la piscine¹³.

b) bassin (S6, fig. 8)

On pénétrait dans le bassin par deux marches, de dimensions différentes ($0,60 \times 0,68$ m et $0,20 \times 0,68$ m), faites de mortier au tuileau. La première était recouverte de briques et la seconde, comme les contre-marches, crépie et glacée. La profondeur du bassin était de 0,60 m; les parois, glacées sur la surface visible, montraient quatre couches de mortier au tuileau. Le fond était constitué de cinq chapes de béton successives qui reposaient sur un empierrement compact; le béton se composait tantôt de mortier maigre, tantôt de tuileau. Malgré l'usage généralisé de tuileau, la piscine ne devait pas être très étanche. Notons enfin que le rapport de fouille ne signale aucun écoulement; le problème de l'amenée et de l'évacuation de l'eau du bassin reste entier.

Local de service (fig. 9)

Au nord des thermes, une structure en forme d'arc de cercle (M17) fut mise au jour. La plus grande partie était en pierre sèche, mais sur une portion d'environ un mètre, on a pu observer des pierres liées au mortier. Il s'agit donc bien d'une fondation de mur appartenant au local de service du *caldarium* S3; toute la zone comprise entre le *praefurnium* et ce mur était d'ailleurs recouverte d'une couche de cendres. Cette pièce devait également servir de salle de chauffe au *sudatorium*. Une canalisation en terre cuite, conservée sur 1,50 m environ (fig. 10), traversait le local, puis le mur 17. Elle servait certainement à évacuer les eaux usées du *caldarium*, peut-être aussi les cendres du *praefurnium*¹⁴. Une seconde canalisation, déjà signalée plus haut, traversait le portique et passait derrière le *praefurnium* de l'hypocauste S2; elle rejoignait le premier canal au nord, après avoir longé une structure en pierre sèche lui servant de calage (19). Elle fonctionnait peut-être elle aussi comme chenal d'évacuation des cendres du foyer de S2, mais une autre solution, plus séduisante encore, en ferait une amenée d'eau pour la chaudière du *caldarium*. Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer avec exactitude la direction de pente de ces structures.



Fig. 9. — Vue des *praefurnia* et du local de service.



Fig. 10. — Détail de la canalisation dans la zone des *praefurnia*.

Autres structures

Outre les salles que nous venons de décrire, d'autres structures sont apparues lors des fouilles. Nous n'avons guère le temps de discuter ici longuement de leur fonction. Il s'agissait la plupart du temps de drains en pierre sèche (structures N^{os} 22, 23, 25). On a également identifié deux puits, dont le premier se trouvait à l'ouest de la salle absidiale et le second à l'est des thermes. Si ce dernier a pu fonctionner comme puits perdu, ainsi que l'atteste une stratigraphie, le premier pose de multiples problèmes. Son identification ne repose sur aucun argument convaincant et résiste difficilement à une critique détaillée. Il s'agissait sans doute d'un drain, comme les structures 22 et 23 observées à l'est du mur 15 et au sud du *tepidarium* S4.

Dans le prolongement méridional de S4, les fouilleurs ont excavé deux murs (M26 et M18) partiellement détruits par la pelle mécanique, qui formaient un angle à l'est du site. La datation de ces structures est malaisée. Mais les éléments de briques, dans certaines parties de la maçonnerie, font penser à une construction plus récente, éventuellement contemporaine à la construction du *sudatorium* S1. Quoi qu'il en soit, la relation de l'aile orientale de la villa avec les thermes reste obscure; les fouilles n'ont pu apporter aucun élément de réponse sur la fonction de cette partie du site¹⁵.

Conclusion

Nous ne pouvons que regretter l'absence d'observations relatives aux structures «hydrauliques». Les canalisations et les nombreux drains méritaient une investigation plus approfondie et une fouille plus minutieuse pour résoudre le problème de l'amenée et de la distribution de l'eau, préoccupation majeure lorsque les Gallo-Romains s'implantaient sur un site¹⁶. Nous savons, par l'étude d'anciens cadastres, que deux sources prenaient naissance sur un coteau à moins de deux cents mètres de la villa, au lieu-dit «*Pra-Renaud*», entre l'actuelle route de Chavannes-le-Veyron et l'ancien lit de la Gèbre¹⁷. A la fin du siècle passé, ces eaux s'écoulaient encore au pied du «*Mont de May*». Ces sources alimentaient-elles notre site, et plus particulièrement les thermes? Si oui, comment étaient-elles captées, puis canalisées vers la villa? Autant de questions qui demeurent malheureusement sans réponse¹⁸.

Interprétation générale (fig. 1)

Pour l'instant, l'étendue exacte de la villa reste hypothétique. Les structures dégagées présentent une orientation générale est-ouest avec des variations minimales dues à la configuration du terrain. Elles appartenaient exclusivement à la maison de maître (*pars urbana*), à savoir une pièce d'habitation (S7), une salle absidiale hypocaustée (S2), un portique de façade (S8) et un complexe balnéaire intégral (S1, S3 à S6, fig. 1). Aucun sondage n'a pu être effectué à l'emplacement des dépendances agricoles (*pars rustica*), dont la situation était inconnue à l'époque de la fouille.

Des photographies aériennes, réalisées au cours de l'été particulièrement sec de 1976, ont révélé de nouvelles structures au nord de l'établissement (fig. 3), ainsi que les traces d'un enclos au sud renfermant des concentrations de pierres¹⁹. Ces dernières devaient appartenir à la *pars rustica*, bien que le plan des bâtiments ne soit pratiquement plus visible. Seules de nouvelles fouilles seraient à même de donner une réponse définitive.

En dépit de ces données, la typologie de la *villa rustica* de Cuarnens reste difficile à discerner. En ce qui concerne la maison de maître, on peut la mettre en parallèle avec les sites de Bözen (AG), Oberlunkhofen (AG) ou Nendeln (FL), qui présentent la particularité de thermes intégrés à la *pars urbana*²⁰. Mais dans les exemples cités, les bains ont toujours été rajoutés, alors que le complexe balnéaire de Cuarnens semble avoir été prévu dès l'origine. Quant à l'enclos dominé par la maison de maître, il n'est pas sans rappeler la disposition rencontrée à la villa de Seeb (ZH)²¹. A Oberentfelden (AG) et à Munzach (BL)²², ou encore plus près de nous à Orbe (VD)²³ et à Bernex (GE)²⁴, d'autres exemples de fermes à enclos contribuent à mieux préciser, en l'absence d'autres indications, les contours possibles du domaine de Cuarnens.

Phases de construction

L'interprétation des structures montre que la villa a connu au moins deux phases de construction importantes. Les salles 7 et 2, le portique et une grande partie des thermes appartiennent à la première. Ses caractéristiques sont l'absence de réemploi et des sols en mortier gris.

La deuxième étape concerne surtout les bains. Contrairement à la première phase, les réemplois sont nombreux et le béton uti-

lisé pour les sols contient du tuileau. Compte tenu de ces deux critères, il apparaît que le *sudatorium* S1 a été rajouté. Une preuve supplémentaire nous est fournie par les murs 11 et 12, qui ne sont pas liés au mur 3, qu'ils chevauchent. Ce mur est par conséquent antérieur aux autres murs de la salle. La construction du mur 11 a en outre perturbé toute la zone nord-ouest du *tepidarium* S4, en créant un espace vide, qui n'existait certainement pas à l'origine. Parallèlement à l'édification du *sudatorium*, on assiste à l'apparition d'un deuxième sol dans le *caldarium* S3 semblable à celui de S1, ainsi qu'à une rénovation de toute la façade orientale des thermes. Ayant reçu sa forme définitive, la villa ne subit plus que quelques légères transformations.

Datation

Le caractère urgent de la fouille n'a guère permis, à l'époque, de dépasser le stade du relevé des structures. Le matériel ne comportait que quelques centaines de tessons recueillis au hasard de l'exploration des vestiges. S'ils nous fournissent un échantillonnage précieux pour la chronologie globale du site²⁵, toute tentative de dater les différentes phases de construction demeure impossible. La durée d'occupation à partir du deuxième quart du I^{er} siècle ap. J.-C. jusqu'au milieu du III^e siècle entre parfaitement dans le schéma si souvent rencontré sur le Plateau suisse. Relevons, et c'est un point important, que les fouilles n'ont révélé aucune couche d'incendie; l'abandon de la villa a dû être progressif à la suite de l'instabilité politique et de l'insécurité générale qui régnaient après les invasions de 259/260²⁶. La salle 7 qui présente toutes les caractéristiques de cette désaffectation graduelle vérifie cette hypothèse. L'effondrement de la façade orientale des bains, dûment souligné par les fouilleurs, ainsi que celui de la plupart des autres murs, complète cette image.

Contexte et perspectives

La mise en relation de la villa avec d'autres découvertes faites à Cuarnens même, ou aux alentours, et l'étude de la toponymie locale nous permettent de mieux cerner le contexte régional du site.

L'inscription de Cuarnens

Le passé romain de Cuarnens était attesté bien avant la fouille d'urgence de 1974. Viollier mentionne déjà au début du siècle la présence de tuiles romaines et de débris divers²⁷. La découverte d'une inscription remonte à une époque plus ancienne encore, puisque nous la devons à un lettré du début du XVIII^e siècle, le commissaire Abram Le Coultre²⁸. Grâce à Loys de Bochat²⁹, qui relate cette trouvaille, nous apprenons que le commissaire la recopia lors de la reconstruction du temple de Cuarnens, achevée en 1733. Il précise en outre qu'il s'agissait de la couverture du tombeau de deux personnes, dont la figure en buste est «sculptée au-dessus de l'épithaphe». L'original aurait été par la suite «enchassé dans la muraille du Temple neuf»³⁰. Depuis on a perdu toute trace de la pierre. Voici le texte proposé par Mommsen³¹:

D M
IUL DECUM
ET POMPEiE
REGINAE IUL
VALERIANUS
fec

En raison de la perte de l'épithaphe, sa datation est malaisée. Seule l'omission des *praenomina* pourrait à la rigueur constituer un indice en faveur d'une époque relativement basse³². Mais, tant qu'une étude paléographique, malheureusement impossible pour l'instant, n'aura pas été effectuée, la prudence s'impose. La première ligne précise immédiatement le caractère funéraire de l'inscription, sans doute adressée par un fils à ses parents³³. Les deux protomées, bien que très effacées à l'époque de la découverte, devaient représenter le couple. Le texte de l'inscription ne posant pas de problèmes, nous en proposons la restitution suivante:

D(is) M(anibus)
Iul(ii) Decum(ini)
et Pompeie Reginae
Iul(ius) Valerianus
fecit

«Aux dieux mânes de Iulius Decuminus et de Pompeia Regina, Iulius Valerianus a fait élever ce monument.»

L'extrême dépouillement du texte n'autorise malheureusement aucune considération sur la position sociale de l'auteur et des défunts. Quant à l'aspect onomastique, il trouve quelques parallèles en Suisse romande³⁴; mais il serait hasardeux de les mettre en relation avec les noms de notre épitaphe. Bornons-nous à constater que le Titus Iulius Valerianus, mentionné par l'inscription de Genève, était originaire de Nyon, et qu'il en est probablement de même pour le Iulius Valerianus de Cuarnens. L'intérêt de l'inscription réside sans conteste dans le fait que celle-ci a été découverte à proximité de la villa. A supposer que la pierre tombale provienne de ce site, nous serions pour une fois en présence du nom d'un propriétaire de domaine gallo-romain³⁵.

L'épitaphe relevée par Le Coultre³⁶, des trouvailles éparses, ainsi que la présence d'une autre villa située au nord de la commune³⁷, attestaient le passé très ancien de Cuarnens, que la fouille d'urgence de 1974 est venue confirmer. Par ailleurs, des tombes «burgondes» avaient été repérées vers 1850, à un peu plus d'un kilomètre au nord du village, au lieu-dit «en Vuchémoz». Ces données nous ont amené à mettre en question l'étymologie du nom de Cuarnens.

Toponymie

Les spécialistes sont très prudents, voire évasifs quant à la réelle origine de ce nom. Si le suffixe *-ens* semble définitivement reconnu comme l'évolution d'un *-ingos (ingis)* «burgonde»³⁸, Cuarnens ne s'explique pas, ou très mal, par un nom d'origine germanique (pour le Cuarn-), comme on a tenté de le faire pour Aclens (*Ascilo*), Ittens (*Hitto*) ou Vufflens (*Wulfilo*). S'agit-il alors vraiment d'un ancien nom germain peu connu ou faut-il chercher dans une autre direction? Le problème est d'autant plus épineux qu'il se pose à nouveau pour le village de Cuarny, où l'on retrouve l'évolution très répandue du suffixe *-iacum*. Ce dernier complète très souvent le dérivé d'un gentilice comme à Pampigny (*Pomponius*), Sévery (*Severius*) ou Pully (*Paulius*). Est-on en présence d'un nom germanique avec hésitation de suffixe ou se peut-il qu'un suffixe «burgonde» se greffe sur un nom romain? Déjà au début du siècle, J. Stadelmann répondait par l'affirmative à la deuxième proposition de ce problème en citant l'exemple de Payerne³⁹ (*Peterlingen*). Les travaux de Jaccard, puis de Muret ont cherché à confirmer ce phénomène⁴⁰; enfin, Aebischer, en reprenant toute la question, en est intimement convaincu; à cet

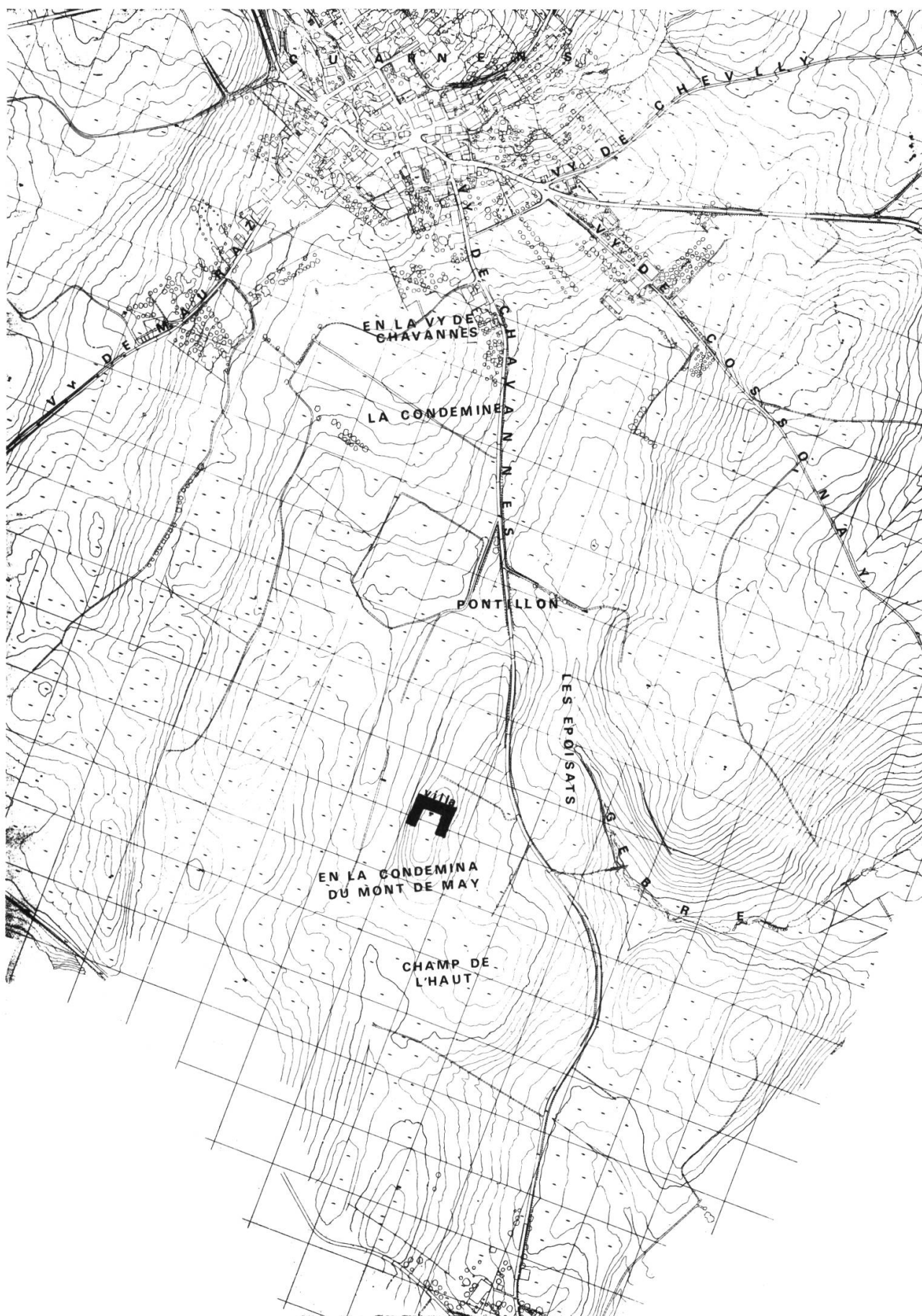


Fig. 11. — Extrait du cadastre avec adjonctions toponymiques.

égard, il cite de nombreux exemples, dérivés de gentilices avec suffixe *-ens*, tel Châtillens (*Castilius*). Il relève même le cas Massongex-Massonnens⁴¹ (dérivé d'un cognomen *Maximinus*), qui paraît procéder du même phénomène que Cuarny⁴²-Cuarnens.

Il est évident que, dans l'état actuel de nos connaissances, le problème reste entier. Nous nous contenterons de relever les attestations d'un «*Quarningis*» en 1001, d'un «*Marinus de villa quar-nensi*» en 1095 et de «*Cuarnens*» en 1140 («*Quarnens*» au cours du XI^e siècle)⁴³. Comme Aebischer le rappelle⁴⁴, «les Burgondes, dans ce qui fera notre pays, ne se sont pas établis sur des terres désertes et inhabitées: l'histoire nous enseigne et la linguistique, nous le voyons, ne fait qu'appuyer cet enseignement, que, dès leur arrivée, ils ont fait si bon ménage avec les populations gallo-romaines qu'ils en ont rapidement adopté la langue. Rien d'étonnant, en conséquence, qu'au milieu de cette population mixte et bilingue aient pu naître des formations toponymiques doubles».

Comme dans les environs de Cuarnens, la concentration de noms d'origine germanique, désignant des lieux proches d'endroits à dénomination d'origine latine, a particulièrement retenu notre attention⁴⁵, nous nous demandons si l'archéologie ne pourrait intervenir dans une problématique si épineuse, mais si caractéristique de notre toponymie régionale⁴⁶.

Lieux-dits

L'étude de la microtoponymie du site s'est heurtée aux difficultés propres à cette discipline⁴⁷. Autour de la villa, les sources nous ont révélé un certain nombre de lieux-dits, parfois fort anciens et assez suggestifs pour recouvrir une éventuelle réalité archéologique («*les Villards*»⁴⁸, «*Pontillon*», «*les Murailles*», voir fig. 11). Seule la fouille pourrait la confirmer. Dans cette perspective, les différentes «*Condémine*» que nous avons relevées à Cuarnens et ailleurs (La Chaux, Dizy, Chevilly, Gollion et Senarclens) sont significatives. Deux «*Condémine*» ont été repérées sur le site de la villa dans les sources cadastrales. Bien que très ancien⁴⁹, ce curieux nom a subsisté jusqu'à notre époque. Pour Cuarnens comme pour les autres communes, on le rencontre chaque fois à proximité de traces d'habitats romains⁵⁰, sans qu'il soit possible d'établir une relation précise. Une lecture plus «archéologique» des cadastres anciens serait à même de nous éclairer sur ce point, comme sur d'autres⁵¹.

Réseau routier

On ne manquera pas d'être frappé par la disposition des voies de communication et celle des habitats modernes autour de Cuarnens. Que ce soit sur la carte ou dans le terrain, le village se présente comme un nœud d'où rayonnent plusieurs routes vers des villages, implantés avec une assez grande régularité. Cette concentration routière reste le propre de Cuarnens, car pour aucun autre village environnant nous n'en avons répertorié un tel nombre. Aux archives cantonales, nous avons relevé de très anciennes attestations des « *Vy de Chavannes* » (voir fig. 11), « *Vy de Cossonay* », « *Vy de Chevilly* », « *Vy de Moiry* », « *Vy de Mauraz* » et « *Vy de l'Isle* »⁵². Le terme « *Vy* », du latin *via*, est très ancien. Néanmoins, toutes ces « *Vy* » accompagnées de noms d'origine latine doivent-elles être automatiquement interprétées comme d'authentiques voies ou chemins romains? Rien n'est plus incertain que leur datation et leur tracé. L'impression de nœud routier donnée par la situation de Cuarnens ne doit pas conférer une trop grande importance à ce qu'il faut peut-être simplement considérer comme la survivance d'un très ancien réseau de voies secondaires⁵³. La présence, dans un rayon de 4 km, de neuf sites de *villae rusticae*⁵⁴ renforce l'hypothèse de leur existence. D'ailleurs, la grande concentration de sites ruraux de la région n'est pas sans provoquer une série d'observations d'un intérêt évident pour une étude de la centuriation⁵⁵, puisqu'ils s'échelonnent de façon régulière, depuis le Jura, en direction de l'est⁵⁶.

Pour les voies principales de la région, le triangle Orny-Eclépens-Entreroches constitue, pour l'instant, l'une des seules bases de recherche sur ce sujet⁵⁷. Même si Cuarnens semble bien être situé sur l'axe Nyon-Orbe (Yverdon), la fouille seule peut attester la construction romaine; comme pour les problèmes soulevés par la toponymie, tout autre critère demeure insuffisant.

Aspect économique

Dans l'étude du matériel⁵⁸, le faciès céramologique de notre villa présente une forte proportion de céramique indigène ou commune et de sigillée helvétique. En même temps, la fouille a, de manière plus sporadique, apporté les habituels tessons de terre sigillée importée de Gaule, les amphores à huile et à vin provenant d'Espagne et de Gaule méridionale. La céramique régionale et importée, les deux monnaies, les enduits peints, les revêtements,

les traces de mosaïques, ainsi que les constructions et l'habitat⁵⁹, ne distinguent guère l'établissement de Cuarnens des autres *villae rusticae* du Plateau suisse.

Perspectives de recherches

Le site et son contexte régional proposent plusieurs perspectives de recherches, dont les études du réseau routier, de la microtoponymie et de la carte archéologique ne sont que quelques exemples. Il serait également intéressant de vérifier si l'archéologie ne peut pas confirmer les propositions de la toponymie, notamment à propos de l'étonnante dualité du nom d'origine germanique proche du nom d'origine latine. La région de Cuarnens paraît avoir conservé, pour ce problème aussi, des indices intéressants⁶⁰. La découverte de tombes «burgondes» voisines de traces d'habitats romains n'est pas rare, comme la nécropole de «*Vuchémoz*», au nord de Cuarnens, toute proche de la villa romaine sise près de la «*Morvax*».

Que faut-il penser également de la structure décelée sur les cadastres du siècle passé et qui est située à quelques dizaines de mètres⁶¹ de l'objet de notre étude (voir fig. 11)? Encore présente sur les relevés des années cinquante sous la forme d'un étrange chemin aux contours incompréhensibles (fig. 11), la photographie aérienne la restitue également⁶². Bien qu'après le remaniement parcellaire de 1974 un nouveau chemin ait été tracé en son milieu, et la cache ainsi au premier coup d'œil, elle ne manque pas de rappeler certains enclos à chicane que la prospection aérienne a déjà relevés en France⁶³. En dépit de certaines analogies, la prudence ne nous autorise pas à dépasser le stade de l'hypothèse⁶⁴.

Conclusion

Située au pied du Jura, sur des terres fertiles, la *villa rustica* de Cuarnens jouissait d'un beau panorama sur les Alpes et le lac. Depuis l'éminence du «*Mont de May*», on embrasse du regard aussi bien le Chablais que, comme le disent les gens du pays, «la trouée de Soleure».

La campagne de 1974 suggère une certaine aisance des occupants de la villa, mais la plupart des fermes antiques de la région de Cuarnens devaient présenter les mêmes caractéristiques⁶⁵. L'un des intérêts majeurs de cet établissement réside dans le fait qu'il se

situe dans un réseau d'habitats du même type⁶⁶ assez dense, dont il serait intéressant de mettre en évidence l'étendue, l'importance et la chronologie. Ce n'est que replacé dans ce contexte, que nous n'avons pu qu'ébaucher ici, que le site de Cuarnens retrouvera sa vraie valeur historique.

Hans FELKA et Fabien LOÏ ZEDDA.

NOTES

¹ La villa est sise au lieu-dit «La croix du Mont de May»; CNS, 1:25 000, feuille 1222, Cossonay, coord. approx.: 523,850 / 163,230.

² M^{lles} A.P. Krauer et P. Corfu, ainsi que M. S. Bratschi, ont classé et identifié le matériel dans le cadre du Séminaire d'archéologie gallo-romaine de l'Université de Lausanne, ce dont nous les remercions vivement.

³ Nous exprimons notre vive reconnaissance à MM. F. Francillon et D. Weidmann du Service des monuments historiques et d'archéologie, MM. R. Jeanneret et S. Fehlmann (respectivement technicien et dessinateur de la fouille), M^{mes} M. Guisan et M. Aubert qui ont rédigé le rapport provisoire et mis au net les plans, ainsi qu'à MM. H. Bögli, conservateur du Musée d'Avenches, et D. Paunier, professeur d'archéologie gallo-romaine, auxquels nous sommes redevables de nombreux conseils et qui ont encouragé notre recherche. Notre gratitude va également à MM. M. Bossard, C. Chenuz, P. Guez, F. Mottas, P.-L. Pelet, M. Viredaz et à toutes les autres personnes qui nous ont soutenus dans nos démarches.

⁴ Nous nous sommes fondés essentiellement sur le rapport de fouille, sans avoir participé aux recherches sur le terrain; ces conditions n'ont guère facilité notre travail d'analyse.

⁵ Les fragments de tuiles pour la fabrication de mortier au tuileau, qui reposaient directement sur la chape de fond, l'attestent.

⁶ Nous regrettons l'absence d'un profil qui complèterait nos informations. Cette zone fut d'ailleurs «assez mal fouillée», comme l'indique le rapport de fouille.

⁷ Une coupe effectuée dans cette zone, qui n'a jamais été mise au net, contredit en partie les indications du journal de fouille.

⁸ Sur la fonction de la *tegula mammata*, voir R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'Archéologie romaine*, I, Paris, 1916, pp. 219-221 et fig 14. Pour le chauffage mural en général, voir H. Cüppers, *Le chauffage chez les Romains, foyers et hypocaustes*, dans *Les Dossiers de l'Archéologie*, 25, novembre-décembre 1977, p. 116.

⁹ F. Kretzschmer, *La technique romaine*, Bruxelles, 1966, p. 37.

¹⁰ Cette technique est maintes fois attestée, notamment dans la villa de Boscoreale; voir à ce sujet R. Cagnat et V. Chapot, *op. cit.*, p. 212 et fig. 109.

¹¹ H. Cüppers, *op. cit.*, p. 116.

¹² Le double emploi *frigidarium-apodyterium* se rencontre assez fréquemment; voir W. Drack, *Die Gutshöfe*, dans *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, V, *Die römische Epoche*, Bâle, 1975, p. 60.

¹³ Pour un dispositif analogue à Caerwent, au Pays de Galles, voir J. Durm, *Handbuch der Architektur*, II, 2, Stuttgart, 1905 (2^e éd.), p. 701.

¹⁴ On a pu observer un chenal d'évacuation des cendres par courant d'eau à l'intérieur d'une galerie de chauffage dans les thermes de Sainte-Barbe à Trèves; voir F. Kretzschmer, *op. cit.*, p. 69, fig. 117.

¹⁵ Remarquons cependant que c'est dans ce secteur que l'on a retrouvé le plus grand nombre de fragments d'amphores. Peut-être nous situons-nous dans une zone domestique, avec magasin et cuisine.

¹⁶ Vitruve, *De Architectura*, livre 8, accorde beaucoup d'importance à ce problème!

¹⁷ Aussi appelé depuis très longtemps «Les Epoisats» ou «Poisats» dans la microtoponymie (fig. 11).

¹⁸ L'altitude du site et celle des deux sources correspondent à 1 m près. Cette différence suppose l'utilisation de roues élévatrices et de réservoirs. Sur les différentes techniques d'élévation d'eau, voir Vitruve, *De Architectura*, X, 4 (*de organorum ad aquam hauriendam generibus*). Voir encore W. Drack, *Zur Wasserbeschaffung für römische Einzelsiedlungen gezeigt an schweizerischen Beispielen*, dans *Provincialia, Festschrift für Rudolf Laur-Belart*, Bâle, 1968, pp. 249-268.

¹⁹ D. Weidmann, *Cuarnens*, dans *ASSPA*, 62, 1979, p. 141.

²⁰ W. Drack, *op. cit.* (note 12), p. 62, avec une bibliographie plus complète de ces sites, pp. 70-72.

²¹ A. Gerster, *Der römische Gutshof bei Seeb*, dans *HA*, 15, 1973, pp. 61-81; W. Drack, *Der römische Gutshof bei Seeb*, *Archäologische Führer der Schweiz*, I, Bâle, 1974.

²² W. Drack, *op. cit.* (note 12), pp. 50-55 avec d'autres exemples et bibliographie pp. 70-72.

²³ D. Weidmann, *L'établissement romain d'Orbe/Boscéaz*, dans *AS* 1, 1978, 2, p. 85.

²⁴ D. Paunier, *L'établissement gallo-romain de Bernex*, dans *HA*, 4/1973-13, pp. 12-17; *idem*, *La céramique gallo-romaine de Genève*, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, Mémoires et Documents, série in 4^o, t. IX, Genève, 1981, pp. 112-126.

²⁵ Voir C. Bratschi, P. Corfu et A.-P. Krauer, *infra*, étude du matériel archéologique.

²⁶ Sur cette date et les conséquences des «invasions», voir W. Drack, *op. cit.* (note 12), p. 52; en dernier lieu sur ce problème: L. Berger, *Zu zwei Problemen der spätrömischen Schweiz: Die Zerstörungen der Jahre 259/260 n. Chr. im Schweizerischen Mittelland*, dans *ASSPA*, 59, 1976, pp. 203-205.

²⁷ D. Viollier, *Carte archéologique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1927, p. 143.

²⁸ Une généalogie de la famille et une courte biographie du commissaire Le Coultre (1697-1768/1776) se trouvent dans la *RHV*, 20, 1912, p. 85 (Y. Le Coultre, *Acte de bourgeoisie de la famille Le Coultre*).

²⁹ Loys de Bochat, *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, Lausanne, 1749, tome III, pp. 624-626.

³⁰ Nous ne perdons pas espoir de la retrouver, puisque l'église devra subir une rénovation complète très prochainement.

³¹ *CIL* XIII, 5045.

³² Dans une étude que M. R. Weyand a consacrée aux inscriptions du Rhin dans les *Bonner Jahrbuecher*, 103-104, 1902, pp. 186 et *seq.*, l'auteur fait remarquer que cette caractéristique devient courante dans cette région dès la deuxième moitié du III^e siècle. Voir R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 1964 (4^e éd.), p. 281, note 12.

³³ Certains auteurs comme de Bochat et ses compilateurs ont cru à une épithèque d'un père à ses deux filles. L'argument principal de cette lecture reposait sur une mauvaise transcription du *FEC*. En effet, le commissaire Le Coultre avait lu *PEC* à la fin de l'inscription, que l'on s'est empressé d'interpréter comme «*pater erigere curavit*», attesté nulle part sous cette forme. D'ailleurs, on expliquerait mal la présence du *nomen Pompeia* pour une des filles.

³⁴ Une Iulia Decumina est signalée à Saint-Maurice. *CIL* XII, 150, 151 et 156. Pour Titus Iulius Valerianus: *CIL* XII, 2608 et E. Dunant, *Catalogues des séries gallo-romaines du musée épigraphique de Genève*, Genève, 1909, pp. 57-58.

³⁵ Jusqu'à présent, on s'est surtout fondé sur la toponymie pour en déduire l'éventuel propriétaire. Pour ce problème, voir E. Meyer, *Zur Einführung*, dans *Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, V, *Die römische Epoche*, Bâle, 1975, p. 3.

³⁶ En considérant les dates de la carrière de Le Coultre et celle de l'annexe de Loys de Bochat (*op. cit.*, pp. 624-626) et comme nous n'avons pas encore trouvé la trace d'un rapport, nous avons l'impression que de Bochat tenait le texte de l'inscription de Le Coultre lui-même, ce que tendrait à confirmer le ton du passage.

³⁷ A la lisière actuelle de la forêt, au nord du ruisseau de la «Morvax» et à la limite communale Cuarnens-Moiry (CNS, 1:25 000, feuille 1222, Cossonay, coord. approx. 523,600 / 165,950).

³⁸ Sur ce sujet, P. Aebischer, *Toponymes vaudois et fribourgeois dérivés de noms de personnes latins par le suffixe -ingos*, dans *Mélanges Charles Gilliard*, Lausanne, 1944, pp. 103-113.

³⁹ J. Stadelmann, *Etudes de toponymie romande*, dans *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, VII, pp. 290 *seq.*

⁴⁰ H. Jaccard, *Essai de toponymie*, Lausanne, 1906 et E. Muret, *Le suffixe -ing dans les noms de lieux de la Suisse française et des autres pays de langue romane*, dans *Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure*, Paris, 1908, plus particulièrement pp. 273-277.

⁴¹ P. Aebischer, *op. cit.*, p. 108. Pour le suffixe -acum: idem, *Sur les noms de lieux en -acum de la Suisse alémanique*, dans *Zeitschrift für Ortsnamenforschung*, III, 1927, *passim*.

⁴² En écrivant à propos du Cuarn- de Cuarny (attestation de 1174: Quarnie et de 1449: Cuarniez), Gatschet (S.v. Cuarny in E. Mottaz, *Dictionnaire géographique, historique et statistique du canton de Vaud*, I, Lausanne, 1914) propo-

sait une «*villa quercina*» guère convaincante; alors que les «*Reverole*» sont si nombreux dans la région, il faut recourir à un «*Quercus*», *cognomen* assez rare, ou à l'adjectif *quercus*, a, um (dérivé: *quernus*, a, um).

⁴³ Les hésitations de la graphie du début du nom, ainsi que sa prononciation locale (*Cornens*) ne contribuent pas à faciliter la recherche étymologique. Pour les attestations, E. Mottaz, *op. cit.*, s.v. *Cuarnens* et *Cuarny*.

⁴⁴ P. Aebischer, *op. cit.*, pp. 112-113.

⁴⁵ Ainsi, La Chaux et Ittens, Brétigny et Morrens, Cottens et Sévery, Grancy et Senarclens, Vuillerens et Gland, Daillens, Sullens et Vufflens dans la région de Penthaz-Penthalaz. Parfois, certaines communes recouvrent d'anciens quartiers, lieux-dits ou villages disparus comme Torclens à Montricher, ou assimilés, comme Alens à Cossonay.

⁴⁶ Nous regrettons l'absence d'études pluridisciplinaires sur ce sujet.

⁴⁷ Nos sources sont essentiellement constituées d'un extrait du cadastre communal de 1677 et des *Plans du Village et Territoire de Cuarnens* de 1748 et 1850, conservés aux Archives cantonales. Elles posent notamment des problèmes de lecture, de situations géographiques («*Au villard du Temploz*»?) et de chronologie. Dans une autre recherche, la région de Cuarnens mériterait le dépouillement intégral des terriers, d'autant plus que certains remontent à 1496!

⁴⁸ D'après Jaccard, aujourd'hui très discuté, le répandu *villard* viendrait du latin *vilare* en s'accolant souvent à un nom propre (ex. Villars-Lussery), assez régulièrement présent lors du repérage de vestiges archéologiques.

⁴⁹ Voir *Glossaire des Patois de la Suisse romande*, IV, Paris 1961, s.v. «*condémine*» attesté lors de la première moitié du VI^e siècle, chez Césaire d'Arles; *condémine* viendrait du bas-latin *condoma* (*condomina*), «ensemble de maisons»; au Haut Moyen Âge, elle aurait été une terre à statut spécial.

⁵⁰ Traces repérées par la fouille, la photo aérienne, des trouvailles ou des observations faites dans le terrain.

⁵¹ Plusieurs types d'observations et de recherches sont en cours, mais il n'y a pas lieu de les présenter ici.

⁵² Aucune de ces «*Vy*» ne conduit à un village au nom d'origine germanique. Il serait intéressant d'élargir le cadre de cette remarque.

⁵³ Dans les cadastres des Archives cantonales, la «*Vy de Chavannes*», que la route moderne du même nom ne doit recouvrir qu'approximativement, est très ancienne et semble avoir connu plusieurs corrections, ce qui ne rend que plus difficile l'identification de son tracé initial. Il est à noter qu'elle se poursuit, aujourd'hui comme dans les sources, en une «*Vy d'Etraz*» (du lat. *via strata*), entre Chavannes-le-Veyron et Grancy.

⁵⁴ Ce sont les données des archives du Service des monuments historiques: les deux sites de Cuarnens, ainsi que ceux de Chevilly (au nord du lieu-dit «*Cre-gnolet*»), de La Praz («*La Chapelle*»), de La Chaux (au sud de «*Vuarenchet*»), de Grancy («*en Ale*»), de Pampigny («*Le Paudex*»), de Montricher (limite communale «*Sur le coteau*») et de L'Isle («*La Potaile*»).

⁵⁵ Sur la trentaine de sites interprétés et reportés sur la CNS 1222 (1:25 000) comme des *villae*, un tiers se trouve sur des frontières communales.

⁵⁶ Nous avons remarqué, le long du Jura, aux lisières et à la limite des bonnes terres, un alignement de six *villae* entre Mollens et Ferreyres; une étude approfondie permettrait de savoir si l'on peut l'inscrire dans le cadre d'une centuriation, celle de Nyon par exemple.

⁵⁷ Il faudrait rechercher les emplacements initiaux véritables des milliaires d'Entreraches et de Penthaz, confirmer les repérages du «*chemin du Sarroir*» (bois de Mormont, vers Eclépens), du «*chemin de la Reine Berthe*» (Penthalaz) et de la «*Vy Ferroche*» près d'Envy (!). Il y a également les précieuses observations de M. M. Viredaz du Service du Cadastre: entre autres choses, il a relevé plusieurs vestiges de centuriation, ainsi que les signes d'une route partant de Nyon et continuant le long des lisières par Bursins, Mollens, Montricher; elle se diviserait ensuite en un tracé de plaine (par L'Isle-Cuarnens-Moiry-Ferreyres-Orny-Orbe) et un tracé jurassien (par Mont-la-Ville-La Praz-Envy).

⁵⁸ Voir en annexe l'étude du matériel par C. Bratschi, P. Corfu et A.P. Krauer.

⁵⁹ Après une longue enquête sur place, et sans qu'il soit possible de vérifier leurs dires ou d'y apporter quelque crédit, les habitants du lieu nous ont fait part de plusieurs trouvailles, faites à proximité du site, longtemps conservées et aujourd'hui égarées ou cachées (monnaies, tuiles, pierres travaillées, fragments de fresques, etc.).

⁶⁰ A Vullierens, Grancy, Gollion, Sévery, Senarclens, L'Isle, etc.

⁶¹ Au sud du champ de la «*Vy de Chavannes*». On aperçoit également cette forme sur la droite de la figure 3.

⁶² On l'observe très bien sur les photos aériennes d'avant 1974, comme celles du Service topographique fédéral de Wabern, où les champs suivent son tracé.

⁶³ Photos aériennes et références in *Document Archeologia*, 1, 1973, p. 66 et in *Dossiers de l'Archéologie*, 22, 1977, p. 107.

⁶⁴ Une carte archéologique du district de Cossonay est en cours de préparation.

⁶⁵ Des fouilles pourraient confirmer les observations sommaires, mais nombreuses, qui sont conservées aux Archives cantonales ou aux archives du Service des monuments historiques. De telles entreprises ont déjà été réalisées dans d'autres régions de notre pays (Argovie, canton de Zurich).

⁶⁶ Le numéro de *Dossiers Histoire et Archéologie* (58, novembre 1981) est consacré à ce sujet.

H. F. et F. L. Z.

